

Maintenir et Actualiser ses Compétences de Sauveteur- Secouriste du Travail

Information
fournie par :
AGEFMA -
CARIF
Martinique

Date de mise à jour : 28/01/2020 | Identifiant OffreInfo : 18_4139

Objectifs, programme, validation de la formation

Objectifs

La formation continue a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Après la première formation continue, la périodicité des suivantes est fixée à 24 mois.

Programme de la formation

- Général :

Une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport

au comportement attendu du SST

Révision des gestes d'urgence

Actualisation des conduites à tenir et des techniques

L'adaptation de la formation aux modifications du programme

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, le réseau de l'Assurance maladie risques professionnels / l'INRS leur délivre un

certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail ».

Ce certificat est valable 24 mois au niveau national

Ce certificat, pour rester valable, impose de maintenir et actualiser ses compétences

- Professionnels :

Une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport

au comportement attendu du SST

Révision des gestes d'urgence

Actualisation des conduites à tenir et des techniques

L'adaptation de la formation aux modifications du programme

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, le réseau de l'Assurance maladie risques professionnels / l'INRS leur délivre un

certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail »

Ce certificat est valable 24 mois au niveau national.

Ce certificat, pour rester valable, impose de maintenir et actualiser ses compétences

Validation et sanction

Obtention du certificat

Type de formation

Non certifiante

Sortie

Métiers visés

Code Rome

Durée, rythme, financement

Modalités pédagogiques

Durée

7 heures en centre

Conventionnement : Non

Financier(s)

Etat - Autre

Conditions d'accès

Public(s)

Demandeur d'emploi, Salarié

Modalités de recrutement et d'admission

<p>Contacter l'organisme</p>

Niveau d'entrée : Information non communiquée

Conditions spécifiques et prérequis

-

Modalités d'accès

Lieu de réalisation de l'action

formation entièrement présentielle

Adresse

ALTITUDE FORMATION ET CONSEILS

31 Rue Léon Gontran Damas

Lot. Place d'Armes

97232 - Le Lamentin

Responsable :

Téléphone fixe : 0596 67 18 56

Contactez l'organisme

Contacts

Contact sur la formation

Responsable : Mme Sylvia JEAN-BAPTISTE-SIMONE

Téléphone fixe : 0596 67 18 56

fax :

Site web :

Contactez l'organisme

Contactez l'organisme formateur

ALTITUDE FORMATION ET CONSEILS

SIRET: 48013520100030

Responsable :

Téléphone fixe :

Site web :

Contactez l'organisme

Période prévisibles de déroulement des sessions

du 02/01/2020 au 31/12/2020

débutant le : 02/01/2020

Adresse d'inscription

ALTITUDE FORMATION ET CONSEILS

31 Rue Léon Gontran Damas

Lot. Place d'Armes

97232 - Le Lamentin

Etat du recrutement : Information non disponible

Modalités : Entrées/sorties permanentes

Organisme responsable

ALTITUDE FORMATION ET CONSEILS

SIRET : 48013520100030

Adresse

ALTITUDE FORMATION ET CONSEILS

31 Rue Léon Gontran Damas

Lot. Place d'Armes

97232 - Le Lamentin

Téléphone fixe : 0596 67 18 56

Contactez l'organisme